



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E56418

VALABLE JUSQU'AU 07/03/2024

ÉDITÉ LE 29/03/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1973

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : 378 690 416 00045

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 06 11497 B 0

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 102027509 A 002

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 102027509 A 002

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : LEFEVRE VICTOR (SARL)

15 ROUTE DE NOYON
02290 VIC SUR AISNE

Téléphone : 03 23 55 52 89

Fax :

Portable :

Site Internet : www.couverture-victor-lefevre.fr

E-mail : couverturevictorlefevre@gmail.com

Responsabilité légale :

LEFRANC ALEXANDRE GÉRANT

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Couvreur, Menuisier, Plâtrier / Plaquiste)	24/01/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	24/01/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'AMIENS
2EME ETAGE - IMMEUBLE LE TANIN
34 AVENUE D'ALLEMAGNE
80090 AMIENS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.